

JUDO CLUB ROULLET ST ESTEPHE

FICHE D'INSCRIPTION Saison 2023-2024



NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
CODE POSTAL	
VILLE	
DATE DE NAISSANCE	
TELEPHONE DOMICILE	
TELEPHONE PORTABLE	
MAIL	

Montant de l'adhésion annuelle (licence et cours) :

JUDO pour les 5 – 7 ans (1 ou 2 cours)

130 € ⇒ 90 € cotisation + 40 € licence

MARDI et/ou VENDREDI

JUDO pour les 8 – 14 ans (1 ou 2 cours)

140 € ⇒ 100 € cotisation + 40 € licence

MARDI et/ou VENDREDI

JUDO et/ou JUJITSU à partir de 15 ans (1 ou 2 cours)

140 € ⇒ 100 € cotisation + 40 € licence

MARDI et/ou VENDREDI

Réduction de 5 % sur la cotisation à partir de 2 pratiquants de la même famille.

Montant à payer : €

Autre(s) membre(s) de la famille licencié(s) au JCRST :

.....

Modalités de paiement :

En 1 fois

En 2 fois

En 3 fois

Merci d'entourer le(s) mois d'encaissement de(s) chèques :

SEPTEMBRE- OCTOBRE

NOVEMBRE – DECEMBRE

JANVIER – FEVRIER

CADRE réservé au secrétariat du JCRST :

- Autorisations
- Certificat médical
- Questionnaire
- Photo
- Règlement par :
 - Chèque :
 - Espèces :
 - Ticket sport :
 - Comité d'entreprise :
 - Pass Sport :
 - Autre :

Dossier complet

JUDO CLUB ROULLET ST ESTEPHE

Saison 2023 - 2024

Autorisation de Diffusion

Durant la saison sportive 2023-2024, votre enfant va participer aux entrainements ainsi qu'aux rencontres interclub, voire même aux compétitions.

A l'occasion de ces évènements, le Judo Club de Rouillet Saint Estephe, dans le cadre de ses activités de communication, souhaite prendre des photos et/ou réaliser des films des personnes présentes pour illustrer divers supports d'information : site internet, films, photos, éventuelle diffusion dans la presse locale, et via tout autre moyen existant ou à venir, etc.

Je soussigné, Mr, Mme, Melle (1) :

Parent de

Autorise les responsables du Judo Club Rouillet St Estephe, en application de l'article 9 du Code Civil donnant à tout individu le droit de protection de son image et de l'article 121-2 du Code de la Propriété Intellectuelle, à photographier ou à filmer mon enfant.

Fait à

Le

Signature obligatoire, Précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour accord »

Autorisation Permanente PARENTALE

Je soussigné, Mr, Mme, Melle (1) :

Autorise les responsables du Judo Club Rouillet St Estephe

❶ A prendre toutes les mesures d'urgence qui s'imposent en cas d'accident (premiers soins, interventions médicales ou chirurgicales nécessaires) pour mon enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

à l'occasion des entrainements, des compétitions officielles FFJDA, des compétitions amicales, des différents stages organisés par le Judo Club de Rouillet Saint Estephe ou par un autre club, ainsi que lors des déplacements effectués pour ces manifestations, soit en transport en commun, soit en voiture particulière.

Numéro de téléphone auquel vous joindre en cas d'accident (obligatoire) :

.....

En cas d'hospitalisation, je souhaite que mon enfant soit dirigé de préférence vers :

(2) L'hôpital de Girac à St Michel

(2) Autre :

❷ A faire participer mon enfant à des entrainements dans d'autres clubs, des compétitions officielles FFJDA, des compétitions amicales, différents stages organisés par le Judo Club de Rouillet Saint Estephe ou par d'autres clubs, s'il le désire.

Fait à

Le

Signature obligatoire

(1) Barrer la ou les mentions inutiles

(2) Cocher la case de votre choix